

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-196 DU 23 AVRIL 2007

Chargeant Monsieur François G. NOUDEGBESSI
de l'intérim de Monsieur Jean-Pierre
BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et
de la Protection de la Nature pour compter du 22
au 25 avril 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
VU le Décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié.

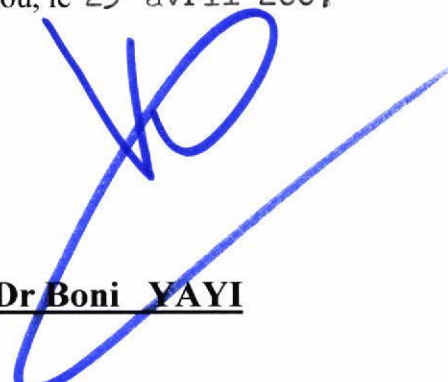
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du dimanche 22 au mercredi 25 avril 2007, Monsieur François G. NOUDOGBESSI, assurera l'intérim de Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 avril 2007

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- CES 2 -HAAC2 – HCJ 2 – MEPN 4 – MAEP 4
SGG 4 – AUTRES MINISTERES 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.